

VILLE DE GERBEROY
Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal
du 25 juillet 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-cinq juillet à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la salle du Musée sous la présidence de Monsieur Pierre CHAVONNET, Maire.

Etaient présents Mme Françoise Guineau,
MM. Pierre Chavonnet, Alain Delafontaine, Didier Lancel, Fabien Postel, Nans Delafontaine

Madame Christine Gérard a donné pouvoir à Monsieur Pierre Chavonnet.

Secrétaire de séance Mme Françoise Guineau.

Assistait également Melle Fanny Fortini, secrétaire de mairie.

- **Approbation du procès-verbal de la séance précédente** : Monsieur Alain Delafontaine explique que l'arête du haut du toit de la collégiale sous la fenêtre côté chapitre est détériorée. Monsieur Pierre Chavonnet propose une expertise globale des travaux à prévoir.
- **Point budgétaire** : Monsieur Chavonnet et les membres du Conseil Municipal font le bilan à mi-année du budget et constatent avec satisfaction que nous sommes à 50% du montant réalisé (hors investissements), que ce soit en dépense ou en recette.
- **Travaux des contreforts** : Mademoiselle Fanny Fortini rappelle aux membres du Conseil Municipal que les travaux des contreforts de la Collégiale étaient restés en suspens depuis décembre 2013, après la demande du Conseil Général d'un arrêté préfectoral attributif de subvention dans le cas d'un financement de la D.R.A.C. Mademoiselle Fortini a donc contacté Madame Halgrain à la D.R.A.C. qui lui a expliqué que sans leur accord, donc sans leur subvention à hauteur de 20%, nous n'aurons pas le droit à la subvention du Conseil Général (les deux subventions sont cumulables et indissociables).
Monsieur Denis Delargillière, couvreur à Pierrefitte en Beauvaisis a estimé le coût des travaux à 5 200€ HT, soit 6 240€ TTC.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces travaux et le devis fourni et sollicite le Maire pour une demande d'aide auprès de la D.R.A.C.
- **Noël 2014** : Les montants des cadeaux de Noël pour les enfants et les chèques pour les aînés sont reconduits à l'identique pour cette année (30€ pour les enfants et 25€ pour les aînés).
- **Devis poterie des aînés** : Des efforts ont déjà été accomplis pour la poterie, le Conseil Municipal décide donc de rester au montant initial.
- **Forfait téléphone Monsieur Debure** : Jusqu'à maintenant, le téléphone de Monsieur Debure, était sous forme de mobicarte, malheureusement aujourd'hui ce système n'existe plus. Monsieur Chavonnet propose donc de passer à une nouvelle formule. Mademoiselle Fortini fait part au Conseil Municipal de tous les forfaits mobiles par opérateur qu'elle a pu trouver. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de choisir le forfait Free à 2€ par mois (2 heures d'appels).
- **Motion soutien de l'AMF et du CG** : Monsieur Chavonnet fait part au Conseil Municipal des deux motions reçues de l'AMF et du Conseil Général émettant de lourdes réserves sur le projet de réforme territoriale du gouvernement. Après concertation, le Conseil Municipal décide à l'unanimité qu'il n'est pas de son ressort de prendre position sur ces motions.
- **Location de l'Ancienne école** : Monsieur Chavonnet rappelle aux membres du Conseil Municipal les tarifs de location de l'ancienne école. Madame Claudine Naty, artiste, a exposé du 1^{er} mai au 30 juin. A cette période, le tarif de la location est le plus important (700€ pour les 2 mois). Madame Naty souhaite

exposer à nouveau du 16 septembre au 5 octobre 2014. En raison de son tarif pour le mois de mai et juin et du nombre de visiteurs en baisse à cette période, le Conseil Municipal accepte à titre exceptionnel d'effectuer une remise de 50% sur le tarif contractuel.

Questions diverses :

* Visite de la commission tourisme de la CCPV: Après avoir lu le compte-rendu de la commission tourisme du 23 juin 2014 qui s'est tenue à Gerberoy, Monsieur Chavonnet explique que le lieu d'installation de l'Office de Tourisme à l'année est encore en cours de discussion.

* Information ZPPAUP/AVAP : Monsieur le Maire et ses adjoints ont rencontré Monsieur Duché et Madame Blanc (Cabinet Blanc-Duché, créateur de la ZPPAUP). Lors de cet entretien, ils leur ont expliqué que nous avons encore un an pour prendre la résolution et trois ans pour la mettre en place. Pour le moment, aucun décret n'a été voté. Madame Guineau précise que le coût est d'environ 30 000€. Un rendez-vous est fixé à Gerberoy le 29 août avec Monsieur Marion, sous-préfet, et Monsieur Guénoun, architecte des Bâtiments de France pour notamment évoquer ce sujet.

* Congés d'été et maternité Fanny Fortini : Elle sera en congé d'été du Lundi 4 au Samedi 23 août inclus. Cependant, la permanence des élus est maintenue le samedi de 11h à 12h30 pendant cette période. Par ailleurs, Fanny Fortini sera en congé maternité à compter de début novembre jusqu'au 23 mars. Le recrutement, pour cette période de remplacement, est en cours.

* Remplacement congé d'été de l'agent d'entretien des locaux : Albane Prévost, agent d'entretien des locaux recrutée par Nooé Emploi, est en congé du samedi 26 juillet au 10 août inclus. Nooé Emploi met à disposition de la commune une personne pour son remplacement, Madame Elodie Muszinsky jusqu'au 09 août 2014.

* Départ locataire logement communal : Monsieur Julien Lemaire, locataire actuel du logement de la mairie, a fait part de son départ au 17 août et propose de passer une annonce à son école. Monsieur le Maire ainsi que le Conseil Municipal sont d'accord sur le fait que le profil recherché du nouveau locataire est un étudiant. Monsieur Fabien Postel propose de contacter la MFR de Songeons. Le loyer est de 400€ (300€ + 100€ chauffage et eau chaude).

* Territoire communal Impasse du Vidamé : Monsieur Chavonnet explique aux membres du Conseil Municipal que la parcelle de pelouse de la municipalité située au bout à gauche de l'Impasse du Vidamé est un point très sensible entre les riverains. Monsieur Chavonnet propose au conseil de rétablir la parcelle de pelouse en son état initial ce qui est accepté à l'unanimité. Le Conseil Municipal s'accorde également sur la nécessité à l'avenir de bien faire respecter l'intégrité des territoires dont il a la charge.

* Demande de travaux de l'Association de la collégiale : Suite à la demande de Madame Rophé, l'entreprise Bachimont a envoyé un devis concernant des travaux de restauration de panneaux de bois à la Collégiale. Le Conseil Municipal propose de demander à Madame Rophé de faire établir un deuxième devis auprès d'un autre artisan.

* Demande d'Hélène Fontrier : Suite à la rencontre entre Monsieur Chavonnet et Madame Fontrier, son tableau lui sera restitué.

* Rappel : AG Fête des Roses et visite ONF : L'assemblée générale de l'Association Fête des Roses aura lieu le 26 juillet 2014 à 11heures. Ce même jour, à 15 heures, a lieu la visite du bois de Sapagny avec le nouveau technicien de l'ONF, Monsieur Christophe Lefevre.

* Musée : Monsieur Nans Delafontaine indique que des briques sont tombées de la cheminée du musée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23h10.